

MAI 2026

LETTRE D'INFORMATION N°1

# Projet éolien de La Ferrière-Airoux

## Commune de La Ferrière-Airoux

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'un **projet éolien est en cours d'étude sur la commune de La Ferrière-Airoux**. Depuis 2025, notre société Locogen effectue des études de prospection afin d'identifier le site le plus propice à la réalisation d'un projet en énergies renouvelables sur votre territoire. À son échelle, ce projet participera aux nécessaires transitions énergétiques et écologiques, actuellement impulsées à différents niveaux.

Au vu du potentiel éolien de cette commune, **nous avons entamé une démarche de sécurisation foncière en 2025 et programmé une série d'études** (paysagères, acoustiques, environnementales) sur le site du projet.

Après les élections municipales de mars 2026, les premiers éléments d'informations ont été communiqués à votre nouvelle équipe municipale. **C'est à présent auprès de vous que nous voulons élargir et poursuivre cette démarche, dans le but de vous informer à chaque étape du projet**. Cette lettre d'information en est la première étape. Nous vous invitons donc à rester attentifs aux prochaines actions qui seront menées sur votre commune.

En espérant que cette lettre saura vous rendre compte de notre volonté de penser ce projet à l'échelle locale, en concertation avec les habitants et les élus. Nous vous souhaitons une agréable lecture !

### Vos interlocuteurs

**XAVIER BIGAY**  
CHEF DE PROJET

**GUILLAUME DOURY**  
RESPONSABLE TERRITORIAL

[accueil@locogen.com](mailto:accueil@locogen.com) +33(0) 3 84 57 00 09

### QUI SOMMES-NOUS ?

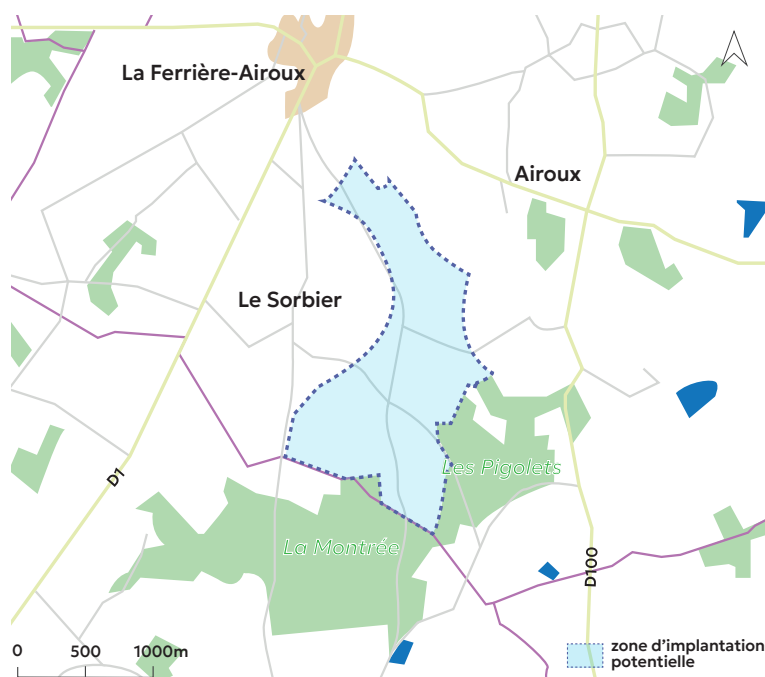
Fondé en 2009 à Édimbourg, Locogen est un acteur engagé dans la transition énergétique. Afin de renforcer son développement, le groupe crée sa filiale française en 2016. Fort de l'expérience acquise en Écosse, Locogen a su s'adapter rapidement aux spécificités du territoire français. Notre premier parc éolien français a été autorisé en 2018.



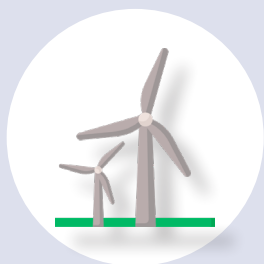
## UN SITE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

La zone d'implantation potentielle du projet est située sur la commune de La Ferrière-Airoux, et s'intègre dans un paysage de plaines agricoles entrecoupées de boisements et de haies. La zone est délimitée à l'ouest et à l'est par les hameaux, d'Airoux et Le Sorbier, et bordée au sud par les bois de «La Montrée» et des «Pigolets».

Cette zone a été définie en fonction de critères propres à l'installation d'éoliennes et en respectant la réglementation : éloignement de 500 mètres des habitations, contraintes militaires et environnementales, servitudes d'utilité publique, etc.



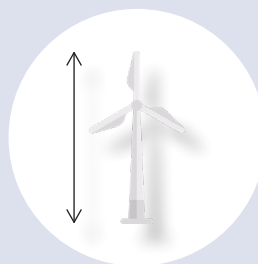
### LA FERRIÈRE-AIROUX EN QUELQUES CHIFFRES...



JUSQU'À  
5 ÉOLIENNES  
DE 5MW



11 000 FOYERS  
APPROVISIONNÉS  
EN ÉLECTRICITÉ



200M DE  
HAUTEUR MAX

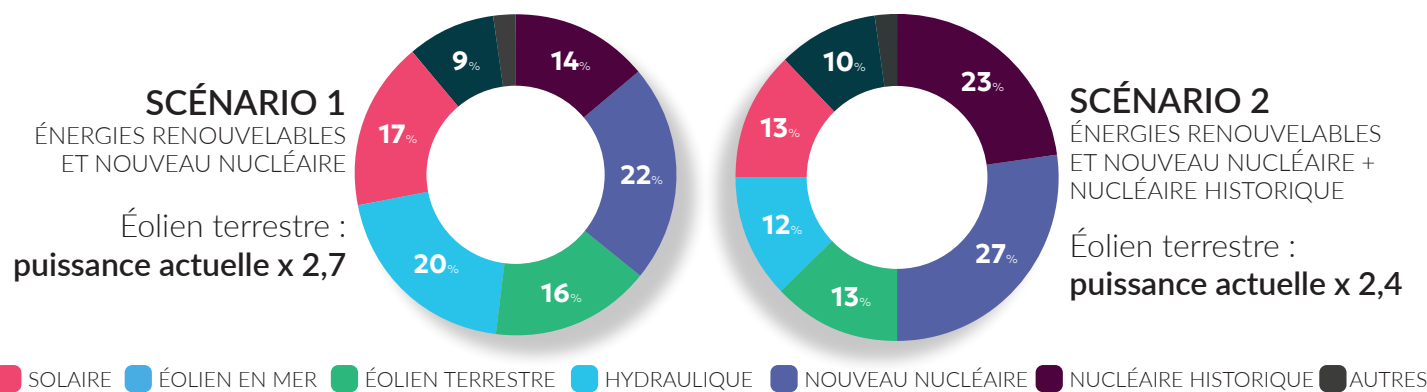


600M DE  
DISTANCE MIN

### LE SAVIEZ-VOUS ?

À travers la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), la France s'est fixée un objectif ambitieux, celui d'atteindre 40% d'énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie à l'horizon 2035. Concrètement, cela signifie que la puissance actuelle installée doit être multipliée par deux.

RTE (Réseau de Transport d'Électricité) et l'ADEME (Agence de la Transition Écologique) ont également étudié cette question en exposant plusieurs scénarios de mix énergétique pour les prochaines décennies. Que cela repose soit sur une production d'énergies 100% renouvelables, soit sur une production avec une part d'énergie nucléaire, tous sont clairs : la transition énergétique ne peut pas avoir lieu sans le développement de l'éolien.



## L'INSTALLATION DU MÂT DE MESURE

Cet été 2026, un mât de mesure va être installé par la société DEKRA. Ce dernier mesurera 120 mètres de hauteur et sera mis en service pour une durée de 12 mois minimum.

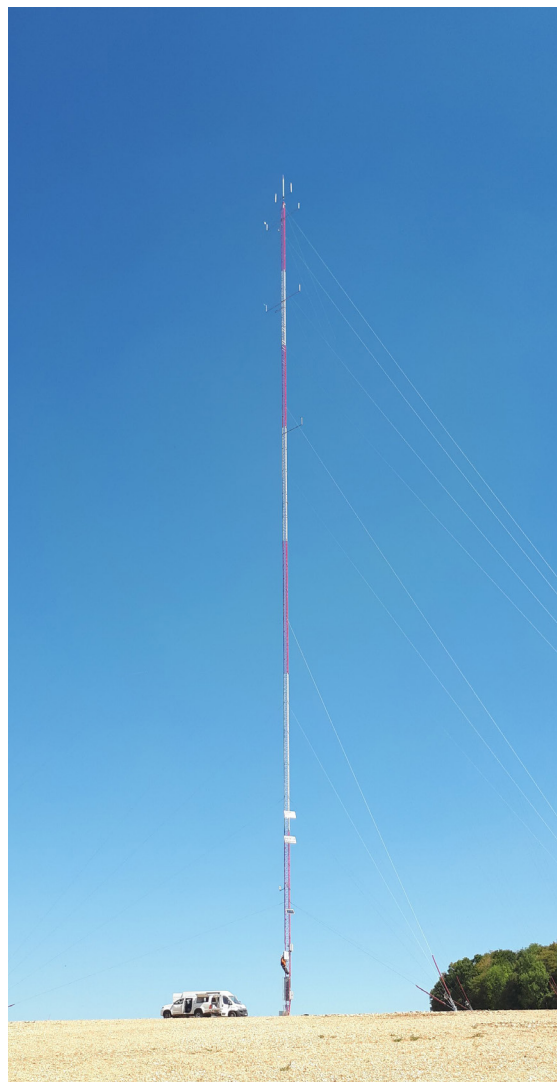
Le mât de mesure est une méthode traditionnelle utilisée pour **mesurer la vitesse et la direction des vents, encore appelés « gisement », mais aussi l'activité des chauves-souris sur le site.** C'est une étape importante dans le processus de développement d'un parc éolien.

Les informations obtenues nous permettront de sélectionner le modèle d'éolienne le plus adapté au site, d'optimiser l'emplacement des machines et de calculer le productible attendu au cours des vingt à trente ans d'exploitation.

## LE LANCEMENT DES ÉTUDES

Au fur et à mesure qu'un projet éolien se développe, la **Zone d'Implantation Potentielle doit être étudiée à l'aune de plusieurs enjeux : paysagers, environnementaux, acoustiques ; et ce, par des cabinets d'études indépendants.**

C'est donc le cas du site de La Ferrière-Airoux, où des études ont été prévues et seront lancées cette année :



**Aout 2026 à fin 2027**, pour les études environnementales.



**Juin 2026 à fin 2027**, pour les études des chauves souris.



**De fin 2026 à mi 2027**, pour les études acoustiques.

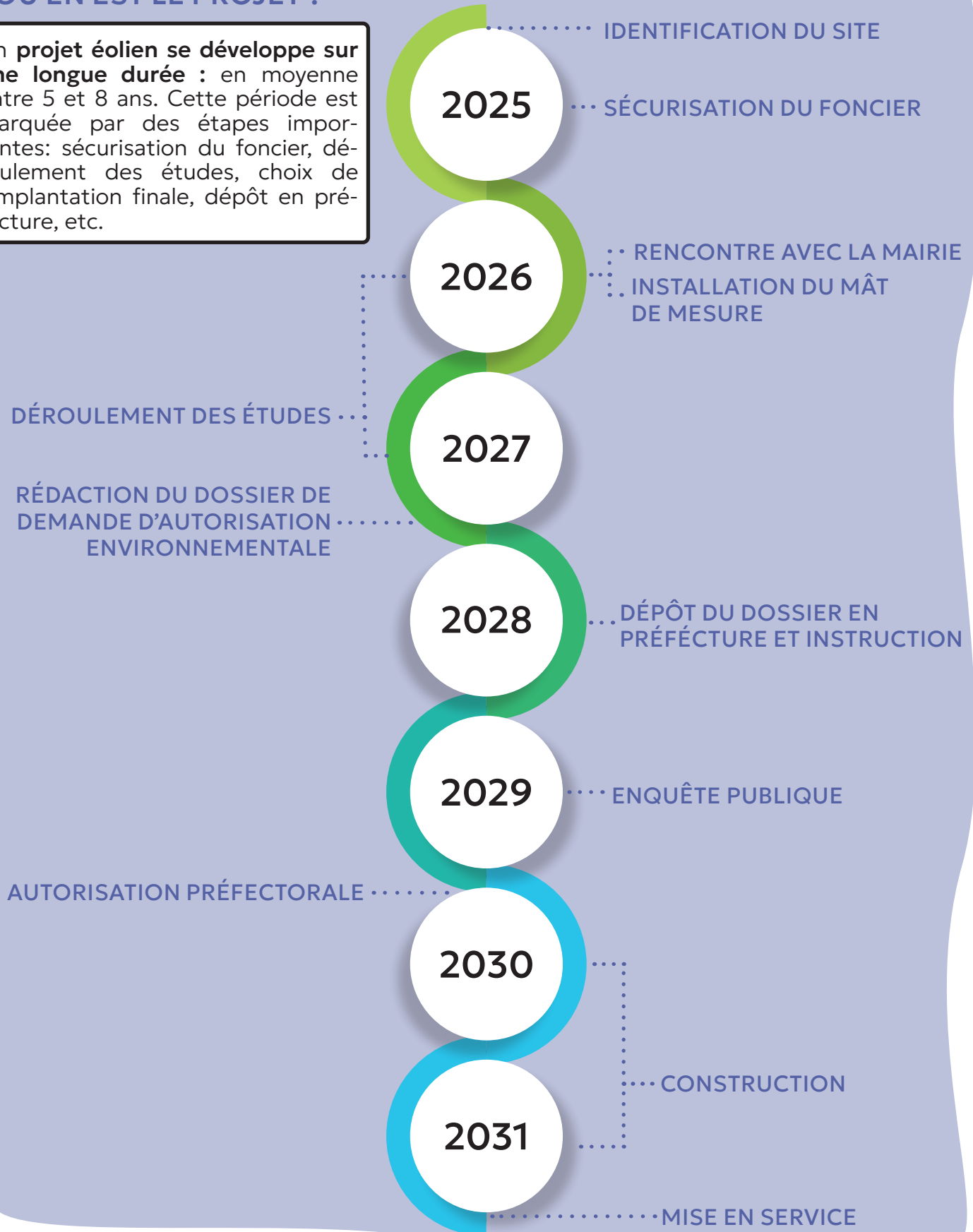


**Début 2027 jusqu'en fin d'année**, pour les études paysagères.

Une fois les études terminées, les résultats seront analysés et pris en compte dans la définition du choix d'implantation finale des machines.

## OÙ EN EST LE PROJET ?

Un **projet éolien se développe sur une longue durée** : en moyenne entre 5 et 8 ans. Cette période est marquée par des étapes importantes: sécurisation du foncier, déroulement des études, choix de l'implantation finale, dépôt en préfecture, etc.



## UNE QUESTION, UNE OBSERVATION ?

Locogen reste à votre disposition pour vous répondre :

[accueil@locogen.com](mailto:accueil@locogen.com)

Retrouvez toutes les informations et actualités du projet sur le site web dédié :

<https://www.locogen.fr/la-ferriere-airoux/>